

**Portrait des besoins des personnes handicapées en matière de  
collections et de services de bibliothèque**

Services aux personnes handicapées  
Direction des services à la clientèle

Janvier 2007

## **Présentation générale**

Nous présentons ici un portrait des besoins en collections et services de bibliothèque des personnes handicapées.

Les besoins des personnes handicapées sont présentés d'abord pour chaque type de handicap : la déficience visuelle, la surdité, le handicap physique, la déficience intellectuelle, les troubles de l'apprentissage, l'incapacité liée à la parole, l'incapacité psychologique et le multihandicap.

Également pour chaque type de handicap, des réponses possibles sont présentées en regard des besoins identifiés. Une synthèse de ces réponses possibles conclut le document.

Précisons qu'une analyse de ces éléments de réponse de même qu'une étude de la faisabilité, des modalités et des coûts de leur réalisation restent à réaliser. Finalement, BAnQ devra disposer des ressources requises pour concrétiser les actions retenues.

**Tableau I<sup>2</sup>** – Prévalence de l'incapacité selon le type d'incapacité, personnes de 15 ans et plus, Québec, 2001

<b>Nature de l'incapacité</b>	<b>Nombre</b>
audition	162 760
vision	121 400
parole	71 770
mobilité	418 030
agilité	391 410
douleur	373 170
apprentissage	60 280
mémoire	66 290
déficience intellectuelle	22 390
psychologique	81 450
inconnue	15 760
<b>Total</b>	<b>568 800</b>
Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.	

<sup>2</sup> Tableau regroupant des données des tableaux 2.1 et 2.2 figurant dans : Institut de la statistique du Québec. *L'incapacité et les limitations d'activités au Québec. Un portrait statistique à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001 (EPLA)*. [Québec], Gouvernement du Québec, 2006, p. 42 et 44.

**Tableau II<sup>3</sup>** – Prévalence de l'incapacité selon le type d'incapacité, personnes de moins de 15 ans, Québec, 2001

<b>Nature de l'incapacité</b>	<b>Nombre</b>
audition	2 990
vision	1 960
parole (enfants de 5 à 14 ans)	10 450
mobilité (enfants de 5 à 14 ans)	2 900
dextérité (enfants de 5 à 14 ans)	6 070
apprentissage (enfants de 5 à 14 ans)	15 790
retard de développement (enfants de moins de 5 ans)	3 320
déficience intellectuelle (enfants de 5 à 14 ans)	8 660
psychologique (enfants de 5 à 14 ans)	7 910
problème de santé chronique	17 860
inconnue	1 100
<b>Total</b>	<b>26 890</b>
Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.	

<sup>3</sup> Tableau regroupant des données des tableaux 2.1 et 2.6 figurant dans : Institut de la statistique du Québec. *L'incapacité et les limitations d'activités au Québec. Un portrait statistique à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001 (EPLA)*. [Québec], Gouvernement du Québec, 2006, p. 42 et 47.

## II - Besoins documentaires des personnes ayant une déficience visuelle

A) Points importants concernant la communauté des personnes qui ont une déficience visuelle :

- ❖ «Selon les normes québécoises, une personne est considérée comme ayant une déficience visuelle lorsque celle-ci :

[...] après correction au moyen de lentilles ophtalmiques appropriées, à l'exclusion des systèmes optiques spéciaux et des additions supérieures à +4,00 dioptries, a une acuité visuelle de chaque œil inférieure à 6/21 (20/70) ou dont le champ de vision de chaque œil est inférieur à 60° dans les méridiens 180° ou 90° et qui, dans l'un ou l'autre cas, est inapte à lire, écrire ou circuler dans un environnement non familier. (Régie de l'assurance maladie du Québec, 2005)»<sup>4</sup>;

- ❖ 90% des personnes qui ont une déficience visuelle ne sont pas complètement aveugles;
- ❖ les amblyopes, ou malvoyants, peuvent utiliser leur résidu visuel pour effectuer différentes tâches, selon les personnes et selon ce que le résidu permet, comme se déplacer ou lire;
- ❖ la déficience visuelle peut découler du processus de vieillissement, de la maladie, d'un accident, de problèmes présents à la naissance;
- ❖ les principales causes de la déficience visuelle sont la dégénérescence maculaire, le glaucome, la rétinopathie diabétique, la rétinite pigmentaire;
- ❖ l'utilisation du braille et celle du support sonore constituent des moyens privilégiés, pour les personnes qui ont une déficience visuelle, pour accéder à l'information et lire.

---

<sup>4</sup> Fex, Johannie. *La déficience visuelle... y voir clair*. Sous la direction de Diane Baignée. Institut Nazareth et Louis-Braille, 2006. Document disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.inlb.qc.ca/infodefvisuelle/yvoirclair.aspx>.

B) L'exploration de collections et services pour les personnes qui ont une déficience visuelle dans d'autres bibliothèques nous révèle que :

- ❖ le Service québécois du livre adapté (SQLA), situé à la Grande Bibliothèque et issu de la fusion des collections de livres en braille et de livres sonores de la Magnétothèque et de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB)<sup>5</sup>, constitue l'une des plus importantes bibliothèques de livres adaptés de langue française au monde;
- ❖ les services semblables au SQLA, en Amérique du Nord, sont l'INCA (Toronto), la National Library Service for the Blind and Physically Handicapped (NLS) (Washington, États-Unis) et Recording for the Blind and Dyslexic (RFB) (New Jersey, États-Unis), tous spécialisés dans le livre sonore, surtout de langue anglaise, et, pour l'INCA et la NLS, dans le livre en braille. En France, on retrouve l'Association Valentin Haüy, qui offre des collections spécialisées de livres sonores, de livres en braille et de vidéos en audiovision;
- ❖ l'INCA offre, en plus de ses collections de livres sonores et de livres en braille, des livres numériques disponibles en ligne, en format plein texte et en encodage braille;
- ❖ les bibliothèques publiques ou universitaires qui offrent des services aux personnes qui ont une déficience visuelle offrent généralement une collection de livres sonores et de livres en gros caractères, et des postes informatiques adaptés avec numériseurs et logiciels de synthèse vocale et de grossissement de caractères;
- ❖ certaines bibliothèques offrent aussi des collections de vidéos en audiovision (vidéo description).

C) Ce que BAnQ offre déjà, au SQLA, comme services et collections aux personnes qui ont une déficience visuelle :

- ❖ une collection de livres sonores sur cassettes 4 pistes (10 500 titres) et sur CD, en format DAISY (près de 1 000 titres);
- ❖ une collection de livres (7 200 titres) et de partitions musicales (2 400 titres) en braille;
- ❖ des livres en duo-média (environ 375 titres), c'est-à-dire comprenant du texte en imprimé et en braille;

---

<sup>5</sup> On consultera avec intérêt, à ce sujet, les documents suivants : *Entente entre l'Institut Nazareth et Louis-Braille et la Bibliothèque Nationale du Québec concernant les services de diffusion du livre adapté de l'INLB* et *Entente entre la Magnétothèque et la Bibliothèque nationale du Québec concernant les services de diffusion du livre adapté de la Magnétothèque*, tous les deux en date du 21 juin 2004.

- ❖ un service téléphonique pour aider à la sélection et à la commande des documents;
- ❖ un service postal gratuit pour l'envoi des documents;
- ❖ des ordinateurs adaptés avec numériseurs, afficheur braille, logiciels de synthèse vocale, de grossissement de caractères et de transcription en braille, imprimante braille, télévisionneuse;
- ❖ un portail Internet accessible donnant accès, entre autres, au catalogue des collections du SQLA, à des listes de nouveautés et à des bases de données.

D) Les actions suivantes peuvent être envisagées pour répondre davantage aux besoins des personnes qui ont une déficience visuelle :

- ❖ poursuivre le développement des collections de livres sonores et de livres en braille pour assurer la disponibilité d'une diversité de titres;
- ❖ procéder au transfert des titres du format analogique au format numérique;
- ❖ mettre davantage en valeur la collection de livres en gros caractères;
- ❖ développer une collection de vidéos en audiovision (vidéo description);
- ❖ encourager le développement d'une édition diversifiée de livres numériques à l'intention des personnes handicapées de l'imprimé;
- ❖ développer une collection de périodiques adaptés en braille et/ou en version sonore;
- ❖ développer des ententes avec d'autres diffuseurs de livres adaptés, comme l'INCA, la NLS ou l'Association Valentin-Haüy (France), pour rendre accessibles un plus grand nombre de documents adaptés à la clientèle du SQLA;
- ❖ doter les différentes salles de lecture des différents édifices de BANQ d'équipements (loupes, lentilles, etc.) permettant d'amplifier la grandeur des images et des caractères afin de faciliter la lecture des documents sur papier ou sur microforme pour les personnes ayant une déficience visuelle;
- ❖ assurer une meilleure accessibilité de l'ensemble du portail de BANQ de même que des bases de données qui y sont offertes;
- ❖ élaborer des documents de formation à l'utilisation des différents outils disponibles (portail, catalogue, postes informatiques adaptés). Rendre

- accessibles ces documents en différents formats adaptés (braille, sonore);
- ❖ encourager la participation de cette clientèle aux différentes activités offertes à la Grande Bibliothèque (par ex. visites, formations, conférences, Heure du conte). Lors des formations, rendre disponible la documentation utilisée en version sonore et en braille, et s'assurer de l'accessibilité des équipements utilisés.

### **III - Besoins documentaires des personnes ayant une déficience auditive**

A) Points importants concernant la communauté des personnes ayant une déficience auditive :

- ❖ beaucoup des personnes qui souffrent de surdit  légère doivent cette surdit  au processus normal du vieillissement;
- ❖ il y aurait 55 000 personnes au Qu bec ayant une surdit  profonde;
- ❖ il y aurait entre 8 000 et 10 000 sourds gestuels au Qu bec. Ces personnes ont comme langue maternelle la langue des signes qu b coise (LSQ);
- ❖ 65% des sourds gestuels seraient des personnes analphab tes fonctionnelles;
- ❖ certaines personnes sourdes font le choix d'apprendre   parler et   lire sur les l vres. Ce sont les sourds oralistes;
- ❖ certaines personnes sourdes le sont devenues subitement, au cours de leur vie, des suites d'un accident ou d'une maladie.

B) L'exploration de collections et services pour les personnes ayant une d ficience auditive dans d'autres biblioth ques nous r v le que :

- ❖ la plupart des biblioth ques dont les sites Internet ont  t  visit s offrent des syst mes d'amplification du son, des services t l phoniques par t l scripteur et des collections de vid os en version sous-titr e;
- ❖ la Toronto Public Library offre un service d'interpr tation en langue des signes;
- ❖ la Biblioth que publique d'information du Centre Pompidou,   Paris, pr sente, sur son site Internet ([www.bpi.fr](http://www.bpi.fr)), des clips d'information pratique sur la biblioth que en langue des signes fran aise (LSF);
- ❖ le centre de documentation de l'Institut Raymond-Dewar (IRD) est le point de r f rence documentaire en surdit    Montr al. Sa collection est compos e de 5 000 documents, dont plus de 500 vid ocassettes et DVD.

C) Les actions suivantes peuvent être envisagées pour répondre aux besoins des personnes ayant une déficience auditive :

1. former une partie du personnel du service à la clientèle à la langue des signes québécoise (LSQ);
2. concevoir des capsules d'information pratique sur BANQ en LSQ. Ces capsules pourront être diffusées sur le portail, en format DVD et sur les tableaux d'affichage électronique;
3. concevoir une présentation des services et collections de BANQ en langage simplifié et imagé. Cette présentation pourra être rendue disponible dans des dépliants d'information et sur le portail;
4. développer et mettre en valeur le fonds documentaire portant sur la surdité et la culture sourde disponible à BANQ;
5. acquérir et mettre en valeur des films disponibles en version sous-titrée;
6. développer et mettre en valeur une collection de livres faciles à lire (livres à contenu simple et imagé). Comme il n'existe pas d'édition spécialisée dans ce domaine au Québec, mettre en valeur et développer la Collection Pour tous et encourager le développement d'une édition de ce type de livres au Québec. Les documents visuels des collections spéciales et des fonds d'archives (affiches, cartes postales, estampes, photographies, etc.) pourraient également être mis à contribution;
7. développer une collection de documents en LSQ, mais surtout, encourager l'édition de ce type de documents au Québec;
8. assurer la présence d'interprètes gestuels ou oralistes pour certaines sessions d'animation et de formation se déroulant dans l'un ou l'autre des édifices de BANQ pour les personnes ayant une déficience auditive qui en font la demande. Un formulaire de demande d'interprète pourrait être intégré au portail;
9. organiser des activités reliées à la LSQ et à la culture sourde (par ex. conférences, lecture de contes et d'histoires en LSQ et en français);
10. équiper les salles de conférence et l'auditorium d'un système d'amplification du son;
11. se procurer au moins deux télécriteurs, l'un pour le Centre de relations clients, l'autre pour le service de référence à distance, et

sensibiliser le personnel des services téléphoniques à l'utilisation du service de relais Bell;

12. équiper les salles de toilette d'un système d'alarme incendie avec signal lumineux.

#### **IV – Besoins documentaires des personnes ayant un handicap physique, causant des incapacités sur le plan de l’agilité et de la mobilité**

A) Points importants concernant les personnes qui ont un handicap physique :

- ❖ on distingue l’**incapacité liée à la mobilité**, qui regroupe les difficultés à marcher, à monter ou descendre un escalier, à transporter des objets légers sur de courtes distances et à se tenir debout, et l’**incapacité liée à l’agilité**, qui désigne les difficultés à se pencher, à s’habiller, à se mettre au lit, à saisir et manier des objets, à tendre les bras;
- ❖ le handicap physique découle de différentes causes telles que la dystrophie musculaire, la sclérose en plaques, les différents types de paralysies, l’amputation, l’obésité, le nanisme ou les accidents;
- ❖ selon l’EPLA 2001 : «Le tiers des personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont été dans l’impossibilité ou ont éprouvé de la difficulté à effectuer des déplacements (locaux ou sur de grandes distances) à cause de leur état, quel que soit le moyen de transport concerné [...]. Elles [les limitations] concernent [...] davantage les personnes ayant une incapacité liée à la vision, à la mobilité, à l’agilité, à la douleur ou une incapacité non physique [...]»<sup>6</sup>.

B) L’exploration de collections et services pour les personnes qui ont un handicap physique dans d’autres bibliothèques nous révèle que :

- ❖ beaucoup de bibliothèques offrent des postes informatiques accessibles aux personnes en fauteuil roulant et un service de livraison à domicile pour les personnes à mobilité réduite, confinées à demeure, ou encore résidant dans des hôpitaux ou des foyers pour personnes âgées;
- ❖ les bibliothèques offrant une collection de livres sonores rendent cette collection disponible aux personnes qui ont un handicap physique entraînant une incapacité à tenir ou manipuler un livre;
- ❖ en plus d’une collection de livres sonores, l’INCA offre une collection de livres numériques (texte électronique) en ligne, très utile aux personnes qui sont lourdement handicapées;

---

<sup>6</sup> Institut de la statistique du Québec. *L’incapacité et les limitations d’activités au Québec. Un portrait statistique à partir des données de l’Enquête sur la participation et les limitations d’activités 2001 (EPLA)*. [Québec], Gouvernement du Québec, 2006, p. 144.

- ❖ l'organisme américain Bookshare.org offre également une collection de livres numériques en ligne à laquelle collaborent des éditeurs.

C) Les actions suivantes peuvent être envisagées pour répondre aux besoins des personnes qui ont un handicap physique :

1. élargir les critères d'admissibilité à l'abonnement au SQLA, pour inclure les personnes qui ont une incapacité liée à l'agilité;
2. mettre en valeur auprès de cette clientèle la collection de livres sonores de la Grande bibliothèque;
3. développer et mettre en valeur le fonds documentaire portant sur les différentes formes de handicap physique disponible à BANQ;
4. encourager la production diversifiée de livres numériques à l'intention des personnes handicapées de l'imprimé;
5. travailler en collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Montréal et des autres régions du Québec pour faciliter l'accès aux documents pour les personnes qui ont un handicap physique, par exemple par des services de prêt à domicile;
6. rendre accessibles aux personnes en fauteuil roulant, à tous les étages de la Grande Bibliothèque, des espaces de travail et des postes informatiques.
7. offrir, dans les salles de lecture où sont consultés la Collection patrimoniale québécoise et les différents fonds d'archives, une assistance particulière pour la manipulation de documents fragiles ou de grand format (exemplaires uniques de journaux de la Collection patrimoniale québécoise, documents cartographiques, etc.).

## **V – Besoins documentaires des personnes ayant une déficience intellectuelle**

A) Points importants concernant les personnes qui ont une déficience intellectuelle :

- ❖ la déficience intellectuelle concerne des limitations dans la capacité d'apprendre et de comprendre et est associée à un fonctionnement intellectuel inférieur à la moyenne;
- ❖ plusieurs causes peuvent expliquer la déficience intellectuelle : des causes génétiques (qui amènent des déficiences comme la trisomie 21), des complications lors de la grossesse ou de l'accouchement, certaines maladies (par ex. l'encéphalite), le contexte psychologique et social d'une personne durant son enfance et son adolescence. La déficience doit être diagnostiquée avant 18 ans;
- ❖ sur les 255 950 personnes au Québec qui auraient une déficience intellectuelle (selon les estimations statistiques fournies par l'OPHQ pour l'année 2005, à partir des données de 1998), 88 % auraient une déficience légère, 5 % à 6 %, une déficience moyenne, le reste ayant une déficience allant de sévère à profonde;
- ❖ beaucoup de personnes qui ont une déficience intellectuelle sont analphabètes.

B) La documentation la mieux adaptée aux besoins des personnes qui ont une déficience intellectuelle est la documentation « facile à lire ». Une recherche sur l'édition de documentation facile à lire nous révèle que :

- ❖ l'édition de documentation facile à lire est très développée en Europe, où des journaux en langage simple sont publiés dans différents pays;
- ❖ l'édition de documentation facile à lire est surtout développée dans les pays scandinaves. On retrouve, en Suède, le Centre Facile à Lire, qui adapte, en version facile à lire, des livres, un magazine et différentes publications produites par le gouvernement ou des organisations privées;
- ❖ il n'y a pas, au Québec, ni non plus, à notre connaissance, au Canada, d'édition spécialisée en documentation facile à lire. De plus amples recherches dans le monde de l'édition doivent être poursuivies sur ce sujet;

- ❖ le site Internet de la Ville de Montréal est disponible en langage facile à lire et en orthographe alternative.

C) Les actions suivantes peuvent être envisagées pour répondre aux besoins des personnes qui ont une déficience intellectuelle :

1. élargir les critères d'admissibilité à l'abonnement au SQLA pour inclure les personnes qui ont une déficience intellectuelle;
2. concevoir une présentation des services et collections de BAnQ en langage simplifié et imagé. Cette présentation pourra être rendue disponible dans des dépliants d'information et sur le portail;
3. simplifier et imager la signalisation dans la Bibliothèque;
4. développer et mettre en valeur le fonds documentaire portant sur la déficience intellectuelle disponible à BAnQ;
5. développer et mettre en valeur une collection de livres faciles à lire (livres à contenu simple et imagé). Comme il n'existe pas d'édition spécialisée dans ce domaine au Québec, mettre en valeur et développer la Collection Pour tous et encourager le développement d'une édition de ce type de livres au Québec;
6. mettre en valeur certaines collections auprès de cette clientèle spécifique : collection jeunesse, livres sonores, livres en gros caractères, jeux, CD, DVD, documents des collections spéciales particulièrement attrayants au plan visuel (affiches, estampes, livres d'artistes, etc.);
7. encourager cette clientèle à participer aux différentes activités offertes à BAnQ, en s'assurant que des moyens auront été mis en place pour faciliter son intégration.

## VI – Besoins documentaires des personnes atteintes de troubles de l'apprentissage

A) Points importants concernant les personnes atteintes de troubles de l'apprentissage :

- ❖ le trouble de l'apprentissage le plus connu est la dyslexie;
- ❖ la dyslexie désigne une difficulté importante à lire et à écrire, qui dure tout au long de la vie;
- ❖ les facultés intellectuelles qui permettent la pensée et le raisonnement ne sont pas affectées par la dyslexie;
- ❖ la dyslexie ne doit pas être associée de façon nécessaire à l'analphabétisme;
- ❖ la dyslexie est causée par des facteurs génétiques ou neurobiologiques, ou par un dommage cérébral, qui affectent les processus cérébraux reliés à l'apprentissage;
- ❖ selon l'Association québécoise des troubles d'apprentissage, 700 000 Québécois auraient un trouble d'apprentissage, dont 3 % à 4 % présenteraient une forme sévère de dyslexie.

B) L'exploration de collections et services pour les personnes qui ont un trouble de l'apprentissage dans d'autres bibliothèques nous révèle que :

- ❖ les collections de **livres sonores** et les **logiciels d'aide à la lecture** (p. ex. logiciels de synthèse vocale, logiciels de grossissement de caractères, numériseurs et logiciels de reconnaissance de la voix pour l'aide à l'écriture) sont les services et collections généralement offerts aux personnes qui ont un trouble de l'apprentissage;
- ❖ les troubles de l'apprentissage sont compris dans la définition de « déficience perceptuelle ». Les personnes qui en sont atteintes peuvent donc bénéficier des collections adaptées développées en conformité à l'exception prévue dans la *Loi sur le droit d'auteur*.

C) Les actions suivantes peuvent être envisagées pour répondre aux besoins des personnes qui ont un trouble de l'apprentissage :

1. élargir les critères d'admissibilité à l'abonnement au SQLA pour inclure les personnes qui ont un trouble de l'apprentissage;
2. mettre en valeur la collection de livres sonores de la Grande Bibliothèque;
3. mettre en valeur la collection de livres en gros caractères;
4. encourager le développement d'une édition diversifiée de livres numériques à l'intention des personnes handicapées de l'imprimé;
5. développer et mettre en valeur le fonds documentaire portant sur les troubles de l'apprentissage disponible à BANQ;
6. mettre en valeur auprès des personnes qui ont un trouble d'apprentissage la possibilité d'utiliser les logiciels de grossissement de caractères, de synthèse vocale et les numériseurs;
7. encourager la participation de cette clientèle aux différentes activités offertes à la Grande Bibliothèque (visites, formations, Heure du conte). Lors des formations, rendre disponible la documentation utilisée en version sonore;
8. équiper les salles de conférence et l'auditorium d'un système d'amplification du son dont l'utilisation peut faciliter la concentration des personnes qui sont facilement distraites par les différents bruits et sons dans une salle;
9. simplifier et imager la signalisation dans la Bibliothèque.

## **VII – Besoins documentaires des personnes ayant une déficience liée à la parole**

- A) Différentes causes peuvent être à l'origine de cette déficience : paralysie cérébrale, aphasie, dysphasie, audimutité, laryngectomie, malformations congénitales.
  
- B) Ces personnes auront de la difficulté à se faire comprendre. Le personnel doit donc être sensibilisé aux moyens de communication utilisés par ces personnes.
  
- C) Les actions qui peuvent être envisagées pour répondre aux besoins des personnes ayant une déficience liée à la parole seraient de poursuivre la **sensibilisation du personnel** à leur accueil et de **mettre en valeur le fonds documentaire** portant sur la déficience liée à la parole disponible à BANQ.

## VIII – Besoins documentaires des personnes ayant une incapacité psychologique

- A) Cette incapacité est causée par un « état émotif, psychologique ou psychiatrique, comme des phobies, la dépression, la schizophrénie ou des problèmes de consommation d'alcool ou de drogue »<sup>7</sup>.
- B) Les actions qui peuvent être envisagées pour répondre aux besoins des personnes qui ont une incapacité psychologique seraient de poursuivre la **sensibilisation du personnel** à leur accueil, de **mettre en valeur le fonds documentaire** portant sur les troubles psychologiques disponible à BAnQ et de travailler en collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Montréal et des autres régions du Québec pour faciliter l'accès aux documents qui répondent à leurs besoins.

---

<sup>7</sup> Institut de la statistique du Québec. *L'incapacité et les limitations d'activités au Québec. Un portrait statistique à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001 (EPLA)*. Gouvernement du Québec, 2006, p. 40.

## IX – Besoins documentaires des personnes multihandicapées

A) Il faut poursuivre les recherches pour mieux connaître cette clientèle.

B) On distingue les personnes multihandicapées, ou plurihandicapées, des personnes polyhandicapées. Le multihandicap, ou plurihandicap, désigne une association de plus d'un handicap, avec conservation des facultés intellectuelles (par ex. la surdité, qui associe une déficience auditive à une déficience visuelle). Le polyhandicap, quant à lui, se décrit ainsi :

Lorsqu'on fait référence au polyhandicap, on parle d'une personne ayant une déficience intellectuelle souvent sévère ou profonde associée à des déficiences physiques importantes. Les personnes «polyhandicapées», c'est-à-dire atteintes d'une déficience grave à expressions multiples, associant le plus fréquemment une déficience intellectuelle sévère, une déficience motrice, accompagnées souvent de déficiences associées (visuelles, auditives, cardiaques ou épileptiques, etc.) connaissent une restriction extrême dans leur autonomie et leurs possibilités de communication avec autrui.<sup>8</sup>

C) Les actions qui peuvent être envisagées pour répondre aux besoins des personnes sourdes-aveugles seraient de mettre en valeur la **collection de livres en braille**, de former une personne du service à la clientèle à la **langue des signes tactile** et d'assurer la présence d'un **interprète** en langue des signes tactile lors de certaines sessions d'activités et de formations pour les personnes qui en font la demande.

---

<sup>8</sup> Jean-François Martin. *La déficience intellectuelle. Concepts de base*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 2002, p. 81-82.

## **Synthèse des éléments de réponse possibles à apporter aux besoins documentaires des personnes handicapées**

1. Poursuivre la sensibilisation du personnel de la Direction des services à la clientèle à l'accueil des personnes handicapées. De façon générale, le personnel de BANQ devrait être sensibilisé au contexte particulier entourant les services à la clientèle offerts aux personnes atteintes d'un handicap. L'orientation offerte à une personne handicapée par le personnel de BANQ devrait notamment faire l'objet d'une attention particulière, que cette personne soit orientée vers un autre point de service à l'intérieur du même édifice, vers un autre édifice de BANQ ou vers un autre organisme. À titre d'exemple, une vérification préalable par téléphone pourra éviter des déplacements inutiles, lesquels sont rendus difficiles par des problèmes de locomotion ou de communication, des délais importants du côté des services de transport adapté, etc.
2. Poursuivre le développement des collections et services pour la clientèle des personnes qui ont une déficience visuelle au sein du Service québécois du livre adapté (SQLA), de la façon dont il a été conclu dans les deux ententes liant la Bibliothèque nationale du Québec à l'INLB d'une part, à la Magnétothèque d'autre part. Mettre en place des équipements adaptés aux besoins des personnes qui ont une déficience visuelle dans les différentes salles de lecture des différents édifices de BANQ.
3. Recenser, développer et mettre en valeur le fonds documentaire disponible à BANQ portant sur les personnes handicapées. La mise en valeur peut être faite par le moyen de listes bibliographiques, d'autocollants facilitant le repérage et d'une mise en valeur particulière des nouveautés. Développer sur le portail une liste de ressources Internet intéressant les personnes handicapées, leurs proches et les intervenants du milieu.
4. Mettre en valeur différentes collections : Collection Pour tous, collection de livres en gros caractères, collection de livres sonores, vidéocassettes et DVD en version sous-titrée.
5. Élargir les critères d'admissibilité au SQLA pour inclure les personnes qui ont une incapacité perceptuelle. Rendre disponible en version sonore, sur demande, la documentation utilisée lors des formations.
6. Promouvoir l'utilisation des appareils adaptés à BANQ (numériseurs, logiciels de grossissement de caractères, logiciels de synthèse vocale) chez les personnes qui ont un trouble de l'apprentissage et les personnes qui ont une déficience visuelle.

7. Rendre disponible en langage facile à lire de l'information pratique sur les collections et services de la Bibliothèque. Diffuser cette information dans des dépliants et sur le portail.
8. Entreprendre différentes actions pour rejoindre la clientèle des personnes ayant une déficience auditive : se procurer des téléscripteurs, prévoir la possibilité de demander la présence d'interprètes à différentes activités se déroulant à BAnQ, former quelques employés de la Direction des services à la clientèle à la langue des signes québécoise (LSQ), préparer des capsules d'information sur l'utilisation des collections et services de BAnQ en LSQ, organiser des activités reliées à la culture sourde et prévoir l'ajout du sigle de l'accessibilité pour les personnes sourdes (oreille barrée) sur les différents documents de promotion de BAnQ.
9. Revoir la signalisation dans la Bibliothèque : la simplifier et l'imager.
10. Travailler en collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Montréal et des autres régions du Québec pour faciliter l'accès aux documents répondant aux besoins des personnes handicapées.
11. Assurer la promotion adéquate des collections et services offerts à BAnQ, non seulement par les canaux habituellement utilisés par BAnQ, mais aussi directement auprès des associations et organismes représentant ou regroupant les personnes handicapées.
12. Encourager le développement d'une édition de livres faciles à lire, de documents en langue des signes québécoise (LSQ) et de livres numériques.

## Bibliographie

### A) Articles et monographies

Bibliothèque nationale du Canada. « Les bibliothèques, l'alphabétisation et les personnes handicapées. » *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* vol. 22, n° 11, 1990, p. 1-5.

Canadian Library Association. *Canadian guidelines on library and information services for people with disabilities*. Ottawa, CLA, 1997, 17 p.  
Document disponible à l'adresse Internet suivante :  
<http://www.cla.ca/about/disabils.htm>.

Conseil sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés. *Une promesse à respecter : Rapport du groupe de travail sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés*. Ottawa, Bibliothèque et Archives nationales Canada, octobre 2000. Document disponible à l'adresse Internet suivante :  
<http://www.collectionscanada.ca/accessinfo/s36-200-f.html>.

*Des bibliothèques pour tous. Lignes directrices pour les services de bibliothèque offerts aux Canadiens handicapés / Libraries for all. Guidelines for library services for disabled Canadians*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1989, 22 p.

*Entente entre l'Institut Nazareth et Louis-Braille et la Bibliothèque Nationale du Québec concernant les services de diffusion du livre adapté de l'INLB*, 21 juin 2004, 28 p.

*Entente entre la Magnétothèque et la Bibliothèque nationale du Québec concernant les services de diffusion du livre adapté de la Magnétothèque*, 21 juin 2004, 25 p.

*Êtes-vous un handicap pour vos usagers handicapés? Guide de sensibilisation du personnel des bibliothèques aux besoins documentaires des personnes handicapées*. Montréal, Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, 1984. 12 p.

Groupe de travail sur les services. *Le Service québécois du livre adapté (SQLA) au sein de la Bibliothèque nationale du Québec. Attentes du milieu québécois de la déficience visuelle en matière de services aux clientèles du livre adapté*. Document de réflexion, présenté au Comité de travail du Comité interministériel sur le livre adapté chargé d'assurer la préparation de la négociation de protocoles d'entente

entre les partenaires du livre adapté impliqués dans la diffusion de livres adaptés aux personnes ayant une déficience visuelle, 5 mars 2002, 66 p.

INFRAS inc. *Étude sur les besoins des personnes handicapées en matière de services de bibliothèques publiques du Québec : rapport final*. Saint-Romuald, Charny, INFRAS inc, 1991, 87 p.

Institut de la statistique du Québec. *L'incapacité dans les familles québécoises. Composition et conditions de vie des familles, santé et bien-être des proches*. [Québec], Gouvernement du Québec, 2004, 204 p. Document disponible à l'adresse Internet suivante : [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/incap\\_famille\\_pdf.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/incap_famille_pdf.htm)

Institut de la statistique du Québec. *L'incapacité et les limitations d'activités au Québec. Un portrait statistique à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001 (EPLA)*. [Québec], Gouvernement du Québec, 2006, 156 p. Document disponible à l'adresse Internet suivante : [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/limitations2001\\_pdf.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/limitations2001_pdf.htm)

OPHQ. « L'incapacité liée à l'audition chez les adultes et les enfants québécois. » *Stat Flash*, n° 18, juillet 2004. Document disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.ophq.gouv.qc.ca/documents/statflash/18audition.doc>.

OPHQ. « L'incapacité liée à la mobilité ou à l'agilité chez les adultes québécois. » *Stat Flash*, n° 19, novembre 2004. Document disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.ophq.gouv.qc.ca/documents/statflash/19mobiliteagilite.doc>.

OPHQ. « L'incapacité liée à la vision chez les adultes et les enfants québécois. » *Stat Flash*, n° 15, octobre 2002. Document disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.ophq.gouv.qc.ca/documents/statflash/15vision.doc>

Standards Committee Subcommittee to Develop Guidelines for Library Services for People with Mental Retardation. *Guidelines for Library Services for People with Mental Retardation*. Chicago, Association of Specialized and Cooperative Library Agencies, American Library Association, 1999, 19 p.

Statistique Canada. Division de la statistique sociale, du logement et des familles. *Une nouvelle perspective sur les statistiques de l'incapacité : Changements entre l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) de 1991 et l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) 2001*. Ministère de l'Industrie, 2002, 21 p. Document disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-578-XIF/89-578-XIF2002001.pdf>

- BRUNET, Lise et JANIK, Sophie. « L'information et les personnes handicapées. » *Documentation et bibliothèques* vol. 29, n° 2 (1983) p. 51-58.
- DALTON, Phyllis I. *Library Service to the Deaf and Hearing Impaired*. Phoenix, Ariz. Oryx Press, 1985, 371 p.
- DAY, John Michael. *Directives destinées aux services de bibliothèque, pour les sourds*. 2<sup>e</sup> édition. IFLA Professional Reports, Nr. 65, La Haye, IFLA, 2000, 27 p. Document disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.ifla.org/VII/s9/nd1/guidelines.pdf>.
- DUBUISSON, Colette et NADEAU, Marie. *Études sur la langue des signes québécoise*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, 226 p.
- FEX, Johann. *La déficience visuelle... y voir clair*. Sous la direction de Diane Baignée. Institut Nazareth et Louis-Braille, 2006. Document disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.inlb.qc.ca/infodefvisuelle/yvoirclair.aspx>.
- FREYHOFF, G., HESS, G. et autres. *Le Savoir-Simplifier. Directives européennes pour la Production d'Information en langage clair à l'usage des Personnes Handicapées Mentales à l'intention des auteurs, éditeurs, spécialistes de la communication, traducteurs et autres personnes intéressées*. ILSMH European Association / ILSMH Association Européenne, Belgique, juin 1998, 20 p. Document disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.inclusion-europe.org/documents/100.pdf>.
- GINER, Marcel et autres. *Étude sur les besoins des personnes handicapées en matière de services de bibliothèques publiques du Québec*. Rapport final. Montréal, Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées du Québec, 1991, 87 p. plus annexes.
- HÉBERT, Anne. *Mémoire de l'Office des personnes handicapées du Québec sur la Grande bibliothèque québécoise préparé pour la Commission de la culture*. Drummondville, Office des personnes handicapées du Québec, 1997, 17 p.
- JANIK, Sophie. *Place aux personnes handicapées dans nos bibliothèques*. [Montréal], Éditions ASTED, [Drummondville], OPHQ, 1997, 155 p.
- JANIK, Sophie. « La bibliothèque au service des usagers ayant une déficience intellectuelle. » *Documentation et bibliothèques* vol. 40, n° 3, 1994, p.145-148.

- JANIK, Sophie. « Développement des collections pour les bibliothèques publiques dans le domaine du handicap. » *Documentation et bibliothèques* vol. 37, n° 4, 1991, p.149-159.
- JANIK, Sophie. « Nos bibliothèques ouvertes pour tous. » In *Les nouveaux performants 90 : les ressources humaines ? Comptes rendus du 17<sup>e</sup> Congrès de l'ASTED*, p. 37-42. Montréal, Éditions ASTED, 1990, 212 p.
- LACROIX, Yann-Guénolé. *Recherche et analyse sur l'adaptation vidéo, en L.S.Q., de documents imprimés, à l'intention de la communauté sourde du Québec*. Cinéphotos, 2000, 72 p.
- LAVIGNE, Richard. « La vision et l'implication de notre association. » Conférence prononcée dans le cadre du *Premier Colloque international sur les nouvelles technologies du livre adapté*, Salon du livre de Montréal, 1997. Texte disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.inlb.qc.ca/publications/livreadapte04.aspx>.
- LEDUC, Murielle. *La clientèle ayant une déficience auditive et des troubles du langage et de la parole : monographies des services d'adaptation/réadaptation offerts par l'Institut Raymond-Dewar, le Centre Mackay : annexes*. Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 1999, 19 p.
- MARTIN, Jean-François. *La déficience intellectuelle. Concepts de base*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 2002, 187 p.
- MATES, Barbara T. *Adaptive Technology for the Internet*. American Library Association, 2000, 193 p.
- MILLER, Katherine. « La Bibliothèque nationale et la stratégie nationale pour l'intégration des personnes handicapées » *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* vol. 28, n° 7-8, 1996, p.1, 4-5.
- NIELSEN, Gyda Skat et IRVALL, Birgitta. *Access to libraries for persons with disabilities – CHECKLIST*. IFLA Professional Reports, Nr. 89. The Hague, IFLA Headquarters, 2005, 17 p.
- NIELSEN, Gyda Skat et IRVALL, Birgitta. *Directives pour les Services de Bibliothèques aux personnes dyslexiques*. Publié sous les auspices de la Section des Services de Bibliothèques pour les publics défavorisés. IFLA Professional Reports, Nr. 74, La Haye, International Federation of Library Associations and Institutions, 2002, 38 p.  
Disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.ifla.org/VII/s9/nd1/iflapr-74f.pdf>.
- PARRAUD, Brigitte et ROUDEIX, Carole. « Bibliothèque, lecture et surdité » *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n° 2, p. 120-121.

- PÉPIN, Gilles. « Que réserve l'avenir aux personnes handicapées de l'imprimé en matière d'accès à l'information et aux livres adaptés? » Conférence prononcée dans le cadre du *Premier Colloque international sur les nouvelles technologies du livre adapté*, Salon du livre de Montréal, 1997. Texte disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.inlb.qc.ca/publications/livreadapte03.aspx>.
- ROY, Michel-André. « Entretien avec la ministre de la Culture et des Communications ». Bulletin *L'Intégration*, Office des personnes handicapées, Automne 2004.
- RUBIN, Rhea Joyce. *Planning for Library Services to People with Disabilities*. Chicago, Association of Specialized and Cooperative Library Agencies, 2001, 80 p.
- SAWA, Kathy. « L'accueil des personnes sourdes. Service de la Lecture Publique. Réseau des bibliothèques de Dunkerque. » *Lecture, surdité et bibliothèque. Texte d'intervention de Kathy Sawa, bibliothécaire, au sein de la bibliothèque municipale de Dunkerque*, 22 novembre 2005. Texte disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.abcd-poitou-charentes.org/actualite/Sawa.pdf>
- SCOTT, Wendy. *La bibliothèque canadienne accessible II : un instrument de travail destiné aux bibliothèques au service des personnes handicapées*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 2<sup>e</sup> édition, 1996, 104 p.
- TRÉPANIÉ, Serge et HÉBERT, Anne. « Les bibliothèques publiques et l'accès aux livres et à la lecture. » In : *État de situation de la thématique des activités sociales, du loisir et de la culture. Chapitre 9 : Les activités sociales, les sports, les loisirs et la culture*. Drummondville, Office des personnes handicapées du Québec, 1998.
- TRONBACKE, Bror I. *Directives pour les documents faciles-à-lire*. IFLA Professional Reports, Nr. 59, La Haye, IFLA, 1999, 29 p. Document disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.ifla.org/VII/s9/nd1/iflapr-59f.pdf>.
- VELLEMAN, Ruth A. *Meeting the Needs of People with Disabilities : a Guide for Librarians, Educators, and other Service Professionals*. Phoenix, Arizona, Oryx Press, 1990, 271 p.
- VINCENT, André. « L'accès autonome et universel aux « choses de l'esprit » telles qu'elles se révèlent à chacun d'entre nous par le texte imprimé. » Conférence prononcée dans le cadre du *Premier Colloque international sur les nouvelles technologies du livre adapté*, Salon du livre de Montréal, 1997, texte disponible à l'adresse suivante : <http://www.inlb.qc.ca/publications/livreadapte05.aspx>.

WALLING, Linda Lucas et IRWIN, Marilyn M., éditeurs. *Information Services for People with Developmental Disabilities. The Library Manager's Handbook*. Westport, Conn.; London, Greenwood Press, 1995, 344 p.

WRIGHT, Kieth C. et DAVIE, Judith F. *Library and Information Services for Handicapped Individuals*. Englewood, Colorado, Libraries Unlimited, 1989, 242 p.

WRIGHT, Kieth C. et DAVIE, Judith F. *Serving the Disabled : a How-To-Do-It Manual for Librarians*. New York, Neal-Schuman Pub., 1991, 159 p.

B) Sites Internet<sup>9</sup>

AAIDD. American Association on Intellectual and Developmental Disabilities.  
<http://www.aamr.org/index.shtml>.

Amis et Parents de personnes handicapées mentales du sud des Hauts de Seine. <http://www.apeisud92.org/LexiqueHandicap.htm>.

Association de Montréal pour la déficience intellectuelle.  
<http://www.amdi.info/>.

Association du Québec pour l'intégration sociale / Institut québécois de la déficience intellectuelle. [http://www.aqis-iqdi.qc.ca/mission\\_iqdi.htm](http://www.aqis-iqdi.qc.ca/mission_iqdi.htm).

Association québécoise des troubles de l'apprentissage.  
<http://www.aqeta.qc.ca/francais/generale/dyslexie.htm>.

Association québécoise pour les enfants atteints d'audimutité. Association québécoise de la dysphasie. <http://www.aqea.qc.ca/fr/dysphasie.php>.

Association SÉSAME. <http://www.lesesame.net/>.

Association Valentin-Haüy. <http://www.avh.asso.fr/>.

Bibliothèque de Montréal. Services et collections. Biblio-courrier. Biblio-dépôt. <http://www2.ville.montreal.qc.ca/biblio/service.htm>.

Bibliothèque publique d'Ottawa. Services aux personnes ayant des besoins spéciaux.  
[http://www.library.ottawa.on.ca/explore/borrow/special\\_f.html](http://www.library.ottawa.on.ca/explore/borrow/special_f.html).

Bookshare.org. <http://www.bookshare.org/web/Welcome.html>.

Calgary Public Library. Special Needs.  
<http://www.calgarypubliclibrary.com/specialneeds/welcome.htm>.

Centre québécois de la déficience auditive.  
<http://www.cqda.org/mandat.html#1>.

Centre Pompidou. Bibliothèque publique d'information. Publics handicapés.  
[http://www.bpi.fr/ress.php?id\\_c=30&id\\_rubrique1=68&id\\_rub1=68](http://www.bpi.fr/ress.php?id_c=30&id_rubrique1=68&id_rub1=68).

Centre de réadaptation Constance-Lethbridge.  
<http://www.clethbridge.qc.ca/accueil.php?&noflash=true>.

---

<sup>9</sup> Toutes les adresses ont été consultées et vérifiées le 27 janvier 2007.

- Centre de réadaptation Lucie-Bruneau. <http://www.luciebruneau.qc.ca/>.
- Centre de réadaptation Mackay.  
<http://www.mackaycenter.org/F/proposcentre/index.htm>.
- Centrum för lättläst. Français. <http://www.lattlast.se/?page=163>.
- Concordia University. Support Services. Office for Students with Disabilities.  
<http://supportservices.concordia.ca/disabilities/>.
- Institut national canadien pour les aveugles. Bibliothèque de l'INCA.  
Programme des partenaires Visunet Canada.  
[http://www.cnib.ca/bibliotheque/pour\\_nos\\_clients/vcpp/faq.htm](http://www.cnib.ca/bibliotheque/pour_nos_clients/vcpp/faq.htm).
- Institut Raymond-Dewar. Centre métropolitain de réadaptation spécialisé et surspécialisé en surdit  et en communication.  
[http://www.raymond-dewar.qc.ca/1\\_1\\_mission.html](http://www.raymond-dewar.qc.ca/1_1_mission.html).
- Institut Roeher. [http://www.roeher.ca/french/about\\_f/about\\_f.htm](http://www.roeher.ca/french/about_f/about_f.htm).
- L'Essentiel. L'actualit  simple comme bonjour.  
<http://cours.funoc.be/essentiel/>.
- Library of Congress. National Library Service for the Blind and Physically Handicapped (NLS). <http://www.loc.gov/nls/>.
- London Public Library. Special Resources.  
<http://www.londonpubliclibrary.ca/static/309>.
- McGill University. Library and collections. Support for users with disabilities.  
<http://www.mcgill.ca/library/support/disabilities/>.
- Mouvement Personne D'abord de Montr al. <http://www.mpdm.org/>.
- Office des personnes handicap es du Qu bec.  
<http://www.ophq.gouv.qc.ca/index.htm>.
- Recording for the Blind & Dyslexic. [http://www.rfbd.org/about\\_2.htm](http://www.rfbd.org/about_2.htm).
- R seau des biblioth ques de la Ville de Qu bec. Activit s.  
<http://www.bibliothequesdequebec.qc.ca/activites/>.
- Saskatoon Public Library. Outreach Services.  
[http://www.saskatoonlibrary.ca/html/morrison\\_css.html](http://www.saskatoonlibrary.ca/html/morrison_css.html).
- Toronto Public Library. Special Services.  
[http://www.torontopubliclibrary.ca/spe\\_ser\\_index.jsp](http://www.torontopubliclibrary.ca/spe_ser_index.jsp).
- Trouble d'apprentissage – Association canadienne. <http://www.ldac-taac.ca/>.

Université de Montréal. Direction des bibliothèques. Bibliothèque des lettres et sciences humaines. Services documentaires adaptés aux personnes handicapées.  
<http://www.bib.umontreal.ca/SS/SDAPH/>.

Université Laval. Services aux différentes clientèles. Personnes handicapées.  
[http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/utiliser/services\\_clienteles/personnes\\_handicapees](http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/utiliser/services_clienteles/personnes_handicapees).